



HAL
open science

Du voyage dans les traités d'éducation aux pratiques royales et aristocratiques: le cas français au XVIIIe siècle

Gilles Bertrand

► **To cite this version:**

Gilles Bertrand. Du voyage dans les traités d'éducation aux pratiques royales et aristocratiques: le cas français au XVIIIe siècle. Gérard Luciani et Catherine Volpilhac-Augier (dir.). *L' Institution du prince au XVIIIe siècle*, Centre International d'Etude du XVIIIe siècle, pp.15-23, 2003, 2-84559-014. hal-01139944

HAL Id: hal-01139944

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-01139944v1>

Submitted on 7 Apr 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TIRÉ À PART

L'Institution du prince
au XVIII^e siècle

Actes du huitième colloque franco-italien
des sociétés française et italienne d'étude du XVIII^e siècle
tenu à Grenoble en octobre 1999

Edités par

Gérard Luciani

&

Catherine Volpilhac-Auger

CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDE DU XVIII^e SIÈCLE

FERNEY-VOLTAIRE

2003

TIRÉ À PART

L'Institution du prince

du XVIII^e siècle

Actes du colloque franco-italien

des sociétés françaises et italiennes d'étude du XVIII^e siècle

tenu à Grenoble en octobre 1990

Édité par

Gerard Luchini

et

Caroline Volpiaz-Auger

© Les auteurs et le Centre international d'étude du XVIII^e siècle 2003

Diffusé par Aux Amateurs de Livres International
62 avenue de Suffren, 75015 Paris, France,
pour le Centre international d'étude du XVIII^e siècle,
B.P. 44, 01212 Ferney-Voltaire cedex, France

ISBN 2-84559-014-8

Imprimé en France

Du voyage dans les traités d'éducation aux pratiques royales et aristocratiques : le cas français au XVIII^e siècle

GILLES BERTRAND

Le voyage est une activité fréquente, normale dans la vie princière. Que ce soit pour des raisons politiques, militaires, diplomatiques ou matrimoniales, les souverains, les membres de leur famille et leur suite sont impliqués dans des déplacements officiels que les chroniques relatent à travers les descriptions de fêtes données soit à l'occasion du passage du roi ou de membres de la famille royale dans une ville du royaume, soit en l'honneur de souverains étrangers. Une telle pratique pose toutefois deux problèmes. Le premier est de savoir si elle fut générale dans l'Europe des Lumières, partagée par l'ensemble des dynasties. Or les Bourbons semblent avoir été au XVIII^e siècle moins mobiles que de nombreux autres monarques de leur temps et que leurs propres prédécesseurs. Louis XIV ne voyagea plus guère après le parcours accompli à l'âge de vingt-deux ans, en 1658-1660, qui par la Bourgogne le mena à Lyon, dans le Sud-Est de la France et dans les Pyrénées où il devait épouser l'infante d'Espagne. Les périples de Louis XV hors de l'Ile-de-France se réduisirent à son baptême du feu sur la frontière de Flandre, suivi de la halte forcée à Metz, où la maladie le retint en août-septembre 1744. Non moins épris de géographie que son grand-père, Louis XVI borna ses déambulations à un voyage en Normandie en 1786, où le duc de La Rochefoucauld-Liancourt lui fit les honneurs des établissements industriels et agricoles de la région cependant que l'archevêque de Reims le bénissait d'avoir entrepris ce voyage pour cause d'utilité publique. Lié au précédent, le second problème consiste à se demander si la faible pratique des voyages chez les souverains Bourbons, en France mais aussi en Espagne, n'entre pas en rapport avec la conception qu'ils se faisaient du pouvoir. Ils n'auraient pas eu besoin de visiter le monde parce que les connaissances acquises « en chambre », avec des précepteurs, suffisaient à les informer de ce qui était nécessaire pour exercer le pouvoir. L'expérience concrète du voyage aurait constitué dès leur jeunesse un frein, une source de déperdition de leurs énergies. Ni Louis XV, ni Louis XVI ne s'éloignèrent de l'Ile-de-France avant les voyages accomplis alors qu'ils avaient le premier trente-quatre ans, le second trente-deux ans, et régnaient déjà depuis longtemps.

Les quelques rois qui se sont succédé sur le trône de France ne constituent certes pas l'unique repère pour évaluer la place occupée par le déplacement au sein de l'éducation princière. Trop de souverains européens, notamment à l'âge de leur formation, trop de princes gravitant en France même autour de la personne royale voyagèrent au long du XVIII^e siècle, le voyage d'éducation pour jeunes nobles et futurs dirigeants d'Etats européens fut lui-même trop fréquemment célébré à la suite de l'essai de Bacon sur le voyage en 1625 ou de la lettre de Milton proposant en 1650 « une nouvelle manière d'élever la Jeunesse d'Angleterre »¹ pour qu'il ne soit pas légitime de se demander quel fut le

1. Une traduction de cette lettre était encore republiée en 1746, à la suite de celles de l'ancien sous-gouverneur du Régent, Claude de Nonney de Fontenay.

statut accordé au voyage dans les traités d'éducation du prince parus en France entre celui de Nicole en 1671 et les textes de Mirabeau ou de Mme de Genlis au début de la Révolution.

Notre réflexion se détache sur un horizon de pratiques qui ne sont pas seulement éducatives. Des dauphins ou souverains français à ceux d'autres pays, le voyage des princes revêt diverses fonctions. Les uns partent pour des motifs d'ordre militaire ou diplomatique.² Chez d'autres l'emporte la fonction de politique intérieure : se donner à voir et à toucher, contrôler le déroulement des institutions, s'informer des besoins du peuple, marquer l'étendue d'un territoire selon la tradition instaurée par le voyage du jeune Charles IX en 1564-1566,³ continuée à sa façon par Louis XIV entre la Fronde et 1660 et reprise par ses petits-fils les ducs de Bourgogne et de Berry accompagnant leur frère Philippe V vers l'Espagne en 1700-1701.⁴ Abandonnée en France,⁵ cette habitude fut relayée par la visée plus administrative d'un Joseph II parcourant ses Etats pour y faire son métier d'empereur. Dans d'autres cas il s'agit de se divertir, à l'instar de Frédéric IV de Danemark inaugurant au début du siècle la longue série des séjours princiers à Venise, ville connue pour son carnaval. Ultime raison de voyager, mais non des moindres, le mobile éducatif parcourt cependant le siècle et se mêle aux précédents, du voyage incognito de Pierre le Grand en Hollande et en Angleterre en 1697-1698 à celui plus officiel des petits-fils de Louis XIV et des périples de Joseph II à ceux du futur Paul I^{er}. L'écho en fut puissant jusque dans les traités s'adressant aux Bourbons en France. Malgré leur faible propension au voyage s'impose chez ces derniers l'idée qu'ils doivent apprendre à connaître des lieux, des forteresses, des accidents de terrain, la position des fleuves et des points de passage, ainsi que fréquenter des hommes vivant dans les provinces, gouverneurs, intendants ou hommes du peuple. Indissociable d'une pensée sur l'éducation du prince, ce désir doit être confronté à l'abondante littérature du XVIII^e siècle sur le bon ou le mauvais usage des voyages. Les princes furent-ils assujettis au même discours que les nobles ou gens de lettres, philosophes et savants ? Les quelques pages consacrées aux voyages dans les traités sur la formation du prince tendirent-elles à assimiler ce dernier à l'ensemble des gentilshommes, dont certains auteurs comme Béat de Muralt craignaient qu'ils ne s'égarent dans les villes étrangères et reviennent plus corrompus qu'au départ, et dont les autres attendaient à l'inverse que le déplacement les fortifie et les guérisse contre les préjugés, les amène à découvrir le grand livre du monde grâce à des expériences multipliées ? Le métier auquel le jeune prince était destiné amena-t-il au contraire les théoriciens de son éducation à lui réserver des objectifs et des modes d'apprentissage différents de ceux de ses sujets, tout haut placés qu'ils fussent dans la hiérarchie de la société d'ordres ?⁶

Un parcours dans une vingtaine de textes écrits ou diffusés en France entre le règne de Louis XIV et la Révolution ne suffit assurément pas à déceler les évolutions du rôle attribué aux voyages par les

2. L'ancienne habitude d'emmenner les dauphins sur les champs de bataille ne disparaît pas au XVIII^e siècle. Si le Grand Dauphin, fils de Louis XIV, ne connut son baptême du feu qu'à l'âge de vingt-sept ans, au début de la guerre de la Ligue d'Augsbourg, le duc de Bourgogne, né en 1682, partit combattre en 1702, 1703 et 1708, et le dauphin Louis, fils de Louis XV, participa à quinze ans à la campagne qui déboucha en 1745 sur la bataille de Fontenoy (Jean Barbey, *Etre roi : le roi et son gouvernement de Clovis à Louis XVI*, Paris, Fayard, 1992, p. 71-110).

3. Jean Boutier, Alain Dewerpe, Daniel Nordman, *Un tour de France royal : le voyage de Charles IX (1564-1566)*, Paris, Aubier, 1984.

4. Mathieu Zamponi, *Un tour de France en 1700-1701 : le voyage à travers le royaume des ducs de Bourgogne et de Berry accompagnant leur frère Philippe V roi d'Espagne (4 déc. 1700-24 avril 1701)*, mémoire de maîtrise sous la dir. de G. Sabatier, Grenoble, Université Pierre Mendès France, 1997-1998.

5. Le cas du voyage de Louis XVI jusqu'à Cherbourg peu avant la Révolution reste très isolé (Jeanne-Marie Gaudillot, *Le Voyage de Louis XVI en Normandie, 21-29 juin 1786*, Caen, Société nationale académique de Cherbourg, 1967).

6. Au début de la période que nous considérons la différence était claire à l'esprit de tous. L'Académie française proposa ainsi deux prix de poésie, l'un en 1676 ayant pour thème « L'éducation du dauphin & le soin que le roi prend lui-même d'écrire des mémoires de son règne pour l'instruction de ce jeune prince », l'autre en 1686 sur les « Soins que le roi prend de l'éducation de la noblesse dans les écoles des gentils-hommes & dans la maison de S. Cyr » (Antoine-François Delandine, *Couronnes académiques ou recueil des prix proposés par les sociétés savantes*, Paris, Cuchet, 1787, n^o 8 et 18). Mais en alla-t-il de même jusqu'à la fin du XVIII^e siècle ?

Du voyage dans les traités d'éducation

éducateurs des princes. L'historien doit réunir de plus nombreuses sources pour déterminer ce que pensaient les contemporains. S'ils lisaient souvent Fénelon, Ramsay ou Mme Leprince de Beaumont, les princes et les membres de l'élite restaient parfois fidèles à de vieux textes et les inerties ont au moins autant de valeur historique que les grandes œuvres ayant « fait date ». Evitant donc de conclure trop vite à un hypothétique engouement pour le voyage qui aurait succédé à un désir de stabilité tout aussi incertain, nous envisagerons trois cas de figure qui semblent coexister dans les traités théoriques et dans certaines œuvres de fiction françaises du siècle.

L'expérience du voyage n'est pas du ressort du souverain

Privilegié par les écrits proches de Port-Royal, le premier cas de figure exclut le voyage au nom d'un principe simple : le prince n'a pas à devenir un savant, qui découvre tout ce qui existe, il doit se contenter de savoir que l'on sait. Nicole juge qu'en ce qui concerne les sciences « il vaut mieux ignorer ces choses que d'ignorer qu'elles sont vaines [...] Il n'est pas nécessaire que celui qui est chargé de l'instruction d'un Prince luy montre tout ; il suffit qu'il luy montre l'usage de tout ». ⁷ Soixante ans plus tard Duguet, qui eut des liens avec l'éducation du duc de Bourgogne, ⁸ manifeste à son tour le souci que le prince reste dans sa sphère et ne s'abandonne à aucune science particulière : « le Prince ne s'y appliquera [à la connaissance de la nature] ni comme Philosophe, ni comme Astronome, ni comme Médecin. Il prendra un peu de tout, & laissera le reste. Il est destiné à régner, & non à faire des expériences. On lui dira ce qu'on a trouvé de plus beau ; mais il ne cherchera rien ». ⁹ De même l'étude de l'histoire doit-elle éviter les détails inutiles. L'expérience directe n'étant pas de son ressort, le prince ne gagne rien à voyager. La dénonciation de Béat de Muralt n'est pas loin, qui en 1725 affirme que ce que les voyages nous font connaître n'est pas le plus important : l'on y voit « le Train du Monde » mais ce ne sont là « que des Manières, ou des Usages [...], des Bienséances qui n'intéressent pas le Caractere de l'Homme ». ¹⁰ Les gens de mérite sont à chercher autour de nous. Les voyages ne permettent pas plus aux princes qu'aux autres voyageurs d'aller découvrir la vertu.

Il n'est pas rare que les traités d'éducation du prince soient muets sur le voyage. Nulle allusion ne transparaît dans les *Lettres sur l'éducation des princes* de l'ancien sous-gouverneur de Philippe d'Orléans, M. de Fontenay, par contraste avec la lettre de Milton écrite en 1650, éditée dans le même volume et qui vante le voyage comme « occasion de s'instruire au dehors » en visitant « toutes les Provinces du Pays ». ¹¹ Les voyages sont absents à la fin du XVIII^e siècle des ouvrages de Moreau ou des *Entretiens d'un jeune prince avec son gouverneur* du marquis de Mirabeau. Certes L.-S. Mercier critique en 1781 le gouverneur qui enferme le prince dans la connaissance d'un seul pays : « Tu m'as d'abord fait voir mon pays comme le seul de l'univers qui méritait quelque attention », « tu as mis dans ma tête que j'étais un être isolé, fort et puissant, et que je ne dépendais que de ma volonté ». ¹² Considéré comme peu philosophique, le voyage du prince n'en est pas moins déconseillé jusque dans le récit que le littérateur toulonnais Mayer fait des voyages de Joseph II en 1778 :

7. Pierre Nicole, *De l'éducation d'un prince* (1670), Bruxelles, Lambert Marchant, 1671, p. 6.

8. Duguet fut bibliothécaire du marquis de Ménard, président du parlement de Paris et frère du comte de Ménard, sous-gouverneur du duc de Bourgogne.

9. Jacques-Joseph Duguet, *Institution d'un prince* (1729), Leide, J. et H. Verbeek, 1739, t. I, p. 348.

10. « Lettre sur les Voies » (sans doute écrite à la fin du XVII^e siècle), dans *Lettres sur les Anglois et les François et sur les Voies*, Genève, Fabri et Barillot, 1725, p. 480-481.

11. Claude de Nonney de Fontenay, *Lettres sur l'éducation des princes. Avec une lettre de Milton*, Edimbourg, J. True-Man, 1746, p. 172 et 173.

12. Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris*, éd. Jean-Claude Bonnet, Paris, Mercure de France, 1994 (1781), chap. CDXIII, t. I, p. 1132 et 1133.

Mais est-il bien vrai que les voyages soient absolument nécessaires aux Princes ? Charles le Sage, Louis XII le pere du Peuple, Henri IV n'ont point dû leurs vertus à des secours étrangers. [...] il faut des connoissances étendues, un esprit appliqué pour que les voyages soient utiles, [or] il est bien rare que ces qualités se rencontrent dans la même personne [...] non les Rois ne doivent point voyager, ils ont des Sages, des Sçavans... Montesquieu eut parcouru le monde plus utilement pour la France que son Roi. C'est à des hommes de cette trempe [...] que les Souverains doivent confier le pénible emploi d'aller observer et recueillir dans les pays voisins, ce qu'ils ont d'utile.¹³

L'on peut alors se demander si les voyages ne sont pas refusés aux Bourbons et jugés antinomiques avec la fonction du prince parce qu'ils impliquent une plongée dans l'expérience, dans la géographie et dans les sciences qui ne convient pas à leur majesté. Rendus superflus par la qualité de l'appareil administratif et politique, les longs cortèges royaux du XVI^e siècle et la cohue qui les accompagnait se seraient inversés avec les voyages des provinciaux montant à Paris ou Versailles.¹⁴ Un hiatus se dessine entre le privilège que les traités d'éducation du prince continuent d'accorder à la vertu, à la justice et à la fermeté, et les idées répandues depuis la fin du XVI^e siècle par une littérature se reliant aux arts de voyager et qui dit à la suite de Juste Lipse et de Bacon l'utilité de voyager si l'on est bien guidé.

Le voyage des autres doit servir au souverain

Un second cas de figure nous montre cependant un souverain encouragé à se nourrir de l'expérience des autres, de ceux qui voyagent. Le fait d'envoyer sur place des informateurs et d'en recevoir des mémoires est une pratique courante du pouvoir absolu. Ainsi Louis XIV écrit dans ses *Mémoires*, pour l'année 1666 : « J'avois eu depuis peu les plans de toutes les places de ce pays : mais de peur que celui qui me les avoit donnés ne se fût mécompté en quelque chose [...] j'avois envoyé sur les lieux un nouvel ingénieur avec ordre de vérifier ce que le premier m'avoit rapporté ». ¹⁵ Beauvillier, gouverneur du duc de Bourgogne, valorise cet usage lorsqu'il demande aux intendants des provinces de lui envoyer en 1697 des mémoires sur l'état du pays pour l'instruction de son élève. Le prince, selon Fénelon, doit « connoître le présent », le nombre des hommes et les richesses de son futur royaume, car « un roi ignorant de toutes ces choses n'est qu'un demi-roi : son ignorance le met hors d'état de redresser ce qui est de travers ». ¹⁶ Le « Mémoire envoyé à tous les intendants par Monsieur le duc de Beauvillier pour y répondre article par article, et servir d'instruction à Monseigneur le duc de Bourgogne » se présente comme un questionnaire statistique très précis, visant à connaître le royaume de l'intérieur. ¹⁷ Il est intéressant d'en comparer la teneur avec l'aide-mémoire qu'au même moment Misson dresse à l'intention des voyageurs qui se rendent en Italie. ¹⁸ Les attentes sont communes en ce qui concerne l'étendue du pays, les montagnes et rivières, le climat, les hommes et leurs coutumes, les évê-

13. Charles-Joseph de Mayer, *Monsieur le comte de Falkenstein, ou Voyages de l'empereur Joseph II en Italie, en Bohème et en France*, Rome et Paris, [Cailleau], 1778, p. 12-13.

14. L'exemple est donné par le *Dictionnaire de l'Académie* en 1694 : « J'ay fait deux voyages à Versailles ». De Furetière à Trévoux est reprise cette autre formule : « Ce Provincial a fait un voyage à Paris, pour instruire son procès », que Jaucourt réduit en : « On fait un voyage à Paris » (*Encyclopédie*, art. « Voyage »).

15. L'on est ici du côté de la Flandre, Louis XIV ayant des visées sur les Provinces-Unies (*Mémoires de Louis XIV, écrits par lui-même, composés pour le grand dauphin, son fils*, mis en ordre et publiés par J.-L.-M. de Gain-Montagnac, Paris, Garnery, 1806, p. 195).

16. Fénelon, *Examen de conscience sur les devoirs de la royauté, composé pour l'éducation du duc de Bourgogne*, cité par Edmond Esmonin, « Les mémoires des intendants pour l'instruction du duc de Bourgogne (Etude critique) », *Etudes sur la France des XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 1964, p. 119.

17. Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 3868, repris dans ses grandes lignes par Esmonin, *Etudes sur la France des XVII^e et XVIII^e siècles*, p. 121-123.

18. Maximilien Misson, « Mémoire pour les voyageurs », *Nouveau voyage d'Italie, avec un Mémoire contenant des avis utiles à ceux qui voudront faire le mesme voyage*, Utrecht, G. van de Water et J. van Poolsum, 1722 (1^{re} éd. 1691), t. III, p. 145-248, en particulier p. 194-195.

Du voyage dans les traités d'éducation

chés et les universités, les manufactures, les arsenaux, les richesses du sol et du sous-sol. Sur d'autres points toutefois les perspectives divergent. Tandis que Misson attire l'attention du voyageur sur la monnaie, les monuments, les bibliothèques et les œuvres d'art, les maisons de plaisance, les « veües », les fêtes et les cérémonies, les « aventures » et les « raretez naturelles et artificielles », ce sont les registres de la politique et de l'économie que privilégie Beauvillier : mers, ports et cours d'eau navigables, nombre des villes et des habitants, organes de justice et de finances dans les villes, nombre et qualités des gens d'église, des seigneurs et des magistrats, état du négoce, entrées et sorties d'argent, douanes et péages. Le prince n'a donc pas tout à fait les mêmes centres d'intérêt que le commun des voyageurs.

Tout au long du XVIII^e siècle se trouve confortée la spécificité des besoins du prince. Duguet pense que ce dernier « doit prendre une exacte connoissance de ses Etats » et se faire informer de l'état des principales villes, « des Murailles, des Ponts, des Fontaines conduites par des Aqueducs, des Ouvrages publics, des Fonds destinez à les entretenir, & de l'emploi qu'on en fait ». Il y parvient grâce à deux catégories de personnes : les unes, déjà sur place, sont les gouverneurs et les intendants, les autres, envoyées en secret, sont des sortes d'espions qui ont « une entiere liberté de lui dire tout ». ¹⁹ Diderot propose en 1773 de dépêcher dans les diverses contrées de l'empire russe « un astronome, un géographe, un médecin, un naturaliste, un jurisconsulte, un militaire, avec ordre de s'instruire profondément chacun dans sa partie de ce qui la concerne », en sorte qu'ils constituent les futurs compagnons de voyage du prince. ²⁰ Mme de Genlis s'inspire de ces modèles dans *Adèle et Théodore* : « Depuis longtemps j'ai fait sentir au prince combien il étoit important qu'il acquit une exacte connoissance du royaume en général, des provinces en particulier, et même des personnes de mérite qui s'y trouvent ». ²¹ Ainsi se justifie l'envoi d'agents secrets, Sulback, fils d'un administrateur de la couronne qui voyagera sous un nom supposé, puis un comte qui ignorera que Sulback est parti et fera le même voyage afin de permettre au retour une confrontation des mémoires. ²²

Tandis qu'une autre façon de s'instruire consiste à recevoir les étrangers de passage, selon la suggestion de *Télémaque*, ²³ la lecture des récits de voyage est fréquemment vantée par les éducateurs des princes. Nicole y voit un préservatif contre les dérèglements :

Il faut les accoutümer, & à lire beaucoup, & à entendre beaucoup lire, & leur ouvrir l'esprit, afin qu'ils s'y divertissent. Il faut mesme les y attirer par la qualité des livres, comme par des livres d'histoires, de voyages, de géographie, qui ne leur servent pas peu s'ils y peuvent prendre l'habitude d'y passer un temps considérable sans degout & sans chagrin. ²⁴

Parmi les histoires que Dubois excellait à raconter au futur Régent, figuraient peut-être des voyages. L'amour pour les livres l'emporte en tout cas sur le déplacement physique dans les *Lettres sur l'éducation des princes* de M. de Fontenay. ²⁵ Louis XVI, qui n'avait dans sa bibliothèque personnelle que des récits

19. Duguet, *Institution d'un prince*, t. II, p. 25, 33 et 35.

20. Diderot, « Sur l'institution du fils de S. M. Impériale, Monseigneur le Grand-Duc, après son mariage », dans *Mélanges pour Catherine II*, XIII, 1773, Diderot, *Œuvres*, éd. Laurent Versini, Paris, Robert Laffont, 1994-1997, t. III, p. 247.

21. Mme de Genlis, *Adèle et Théodore ou lettres sur l'éducation*, Paris, Maradan, 1813 (1^{re} éd. 1782), t. III, p. 65.

22. L'importance du secret dans l'exercice du pouvoir est attestée par le prix de poésie de l'Académie française en 1720, que remporta l'année suivante M. de Saint-Disdier : « Jamais prince n'a mieux connu l'utilité & l'importance du secret que Louis-le-Grand, & ne l'a jamais mieux gardé, soit dans le gouvernement, soit dans la vie civile » (Delandine, *Couromes académiques*, n^o 51).

23. « Pour les étrangers, il [Sésostri, roi d'Egypte] les recevait avec bonté, et voulait les voir, parce qu'il croyait qu'on apprenait toujours quelque chose d'utile en s'instruisant des mœurs et des manières des peuples éloignés. Cette curiosité du roi fit qu'on nous présenta à lui » (*Les Aventures de Télémaque*, éd. Jacques Le Brun, Paris, Gallimard-folio, 1995, p. 48).

24. Nicole, *De l'éducation d'un prince*, p. 25. Un peu plus loin Nicole suggère que pendant l'assez long temps où l'on habille les enfants on leur lise « une infinité d'histoire & de livres de voyages » (p. 35). Cf. aussi Fénelon : « Heureux [...] ceux qui se divertissent en s'instruisant, et qui se plaisent à cultiver leur esprit par les sciences ! [...] Heureux ceux qui aiment à lire » (*Les Aventures de Télémaque*, p. 52).

25. *Lettres sur l'éducation des princes*, p. 90.

de voyage et une suite de cartes hydrographiques,²⁶ porta le goût des périples en chambre à son paroxysme, devenant lui-même ce que Duguet demandait que le souverain ne soit pas, c'est-à-dire un savant géographe. Il ne se contenta pas de fonder un cabinet royal de mécanique mais entra en rapport avec Cassini et Lavoisier et dressa le plan de l'expédition de La Pérouse. A côté de l'histoire, l'étude de la géographie occupe une grande place dans l'éducation des Bourbons. Nicole la qualifie en 1671 d'«étude tres-propre pour les enfans ; parce qu'elle depend beaucoup des sens, & qu'on leur fait voir par les yeux la situation des Villes & des Provinces».²⁷ L'on sait que Louis XV y excellait. Plus tard, Mme de Genlis raconte dans son journal de gouvernante comment le 15 septembre 1783 «nous avons commencé [...] un Cours de Pierres Gravées, d'après une immense Collection de soufres, rapportée d'Italie par M. le duc de Chartres».²⁸ Le fruit du voyage des autres, s'agit-il dans le cas des Orléans du père même des élèves, était cueilli pour servir à l'éducation des princes.

Le prince est lui-même encouragé à voyager

Troisième cas de figure, l'opportunité du voyage princier est à son tour envisagée dans les traités. Louis XIV, qui le sait inévitable, en souligne les risques physiques et politiques auprès de son petit-fils Philippe V.²⁹ De son côté Nicole prévoit que les princes devenus rois voyageront ou auront des contacts avec les étrangers et que pour les y préparer l'on doit leur enseigner les langues étrangères, c'est-à-dire le latin, faute de quoi «voyageant dans les pays étrangers, ou estant visitez par les étrangers qui viennent en France, ils se trouvent dans l'impuissance de les entretenir».³⁰ Beauvillier estime que le duc de Bourgogne voyagera avant même de devenir roi. Dans le plan d'études dressé pour le prince dès la constitution de sa maison en 1694, ses précepteurs Fénelon et l'abbé Fleury imaginent qu'à dix-huit ans, donc en 1700, le duc devra

Connoître l'état présent du royaume : qualité des terres, nombre d'hommes, mœurs, professions, occupation, le tout en détail autant qu'il se pourra. On l'excitera pour cet effet à parler à beaucoup de gens de toutes provinces et de toutes professions [...]. On l'exhortera à remarquer tout ce qu'il verra, principalement s'il voyage, et on lui en montrera l'exemple.³¹

Si Fénelon à son grand regret ne put faire voyager le duc de Bourgogne, ses conseils se rapprochent de ceux que donnent à la fin du XVIII^e siècle Berchtold dans son *Essai pour diriger et étendre les recherches des voyageurs* (1789) et Volney dans ses *Questions de statistique à l'usage des voyageurs* (1793). Plus que tout autre voyageur, le prince a un devoir de connaissance du présent que le voyage l'aide à satisfaire. Ainsi Duguet, que nous avons vu attentif à son éducation morale, n'exclut pas qu'à côté des mémoires qu'on lui adresse et des agents secrets qu'il dépêche le prince se déplace en personne :

Un troisième moyen, plus sûr que les deux autres, seroit une visite du Prince, non faite rapidement, & avec grand tumulte ; mais avec une suite médiocre, pour ne pas charger le public, & se faisant accompagner de personnes habiles & entendues à tout, qui feroient leurs observations sur les lieux,

26. Henri-Valéry Druon, *Histoire de l'éducation des princes dans la maison des Bourbons de France*, Paris, Lethielleux, [1897], t. II, p. 346-360, en particulier p. 351-352 ; Pierrette Girault de Coursac, *L'Éducation d'un roi, Louis XVI*, Paris, Gallimard, 1972, en particulier p. 242.

27. Nicole, *De l'éducation d'un prince*, p. 28-29.

28. Mme de Sillery-Brulart [Mme de Genlis], *Leçons d'une gouvernante à ses élèves*, Paris, Onfray, 1791, t. II, p. 33. Le voyage du duc de Chartres en Italie avait eu lieu d'octobre 1782 au début de 1783.

29. Ainsi à propos du voyage de Philippe V en Italie en 1702 (*Mémoires de Louis XIV*, p. 192 et 195).

30. Nicole, *De l'éducation d'un prince*, p. 36.

31. *Plan d'études pour le duc de Bourgogne* (1694), publié en 1874 et transcrit par Esmonin, *Études sur la France des XVII^e et XVIII^e siècles*, p. 118.

Du voyage dans les traités d'éducation

qui écouteront les plus sensez dans chaque profession, & qui, après avoir conféré ensemble, réduiroient leurs délibérations à un résultat, dont ils rendroient juges le Prince.³²

Effectuant ses visites en des temps différents afin de les rendre moins fatigantes, le prince est accompagné de conseillers qui observent et lui rendent des comptes. Même s'il voyage sans apparat, il reste pour Duguet celui qui juge en dernière instance bien plus que celui qui voit directement les choses. Aussi d'aucuns doutent-ils encore à la fin du XVIII^e siècle de l'utilité des voyages princiers.³³

L'évolution des buts qui leur sont assignés n'en constituent pas moins une preuve de l'intérêt que les éducateurs ne cessent de porter à ces voyages. De Bacon à Milton et Beauvillier, les futurs hommes d'Etat visitent les provinces du pays en «s'instruisant par tout, & observant les Places fortes, les commodités des bâtimens, les avantages du terrain pour les Villes, la qualité des terres pour la culture, les Havres & les Ports convenables pour le commerce».³⁴ A l'instar de Louis XV inspectant les forteresses du Nord de la France à l'été 1744, le prince est d'abord un militaire et en second lieu un administrateur. A partir des années 1760 croît toutefois le souci de faire connaître la misère réelle du royaume. Thomas, dans l'*Eloge* du dauphin, fils de Louis XV, n'hésite pas à déclarer que «Près des Cours on ne sent ni la misère ni la dépopulation d'un Etat [...] Mais dans les Provinces on voit à découvert l'état d'un Royaume [...] Le Dauphin étoit vivement frappé de l'utilité de ces voyages».³⁵ Cette préoccupation pointe dès 1757 dans l'article «Gouverneur» de l'*Encyclopédie*: «Qu'un jeune prince fasse souvent des voyages à la campagne; qu'il entre dans les cabanes des paysans, pour voir par lui-même la situation des pauvres [...] Qu'il connoisse sur-tout le caractere & les mœurs de la nation sur laquelle il doit régner».³⁶ Elle se manifeste dans le passage de l'*Emile* où Rousseau conseille à son élève de s'éloigner de la capitale et d'aller observer au loin le pays parce que «c'est à ces grandes distances qu'un peuple se caractérise et se montre tel qu'il est sans mélange. C'est là que les bons et les mauvais effets du gouvernement se font mieux sentir».³⁷ Le thème devient dans les années suivantes un véritable poncif de la littérature. Louis-Sébastien Mercier dans *L'An 2440* (1771) brosse un tableau idéal de l'éducation du prince en demandant qu'on le promène et le fasse voyager dès l'âge où il sort des mains de ses gouvernantes. Certes une telle précocité s'oppose à la longue tradition philosophique selon laquelle le voyage ne porte de fruits que s'il est accompli au terme d'une éducation. Mercier rejoint en revanche Rousseau et même ses prédécesseurs lorsqu'il demande que le jeune prince visite les provinces et observe «tous les travaux de la campagne, les ouvrages des manufactures, les productions des divers terrains». Invité à tout voir «de ses propres yeux», à partager le repas du laboureur et à connaître les pauvres afin de ne pas devenir plus tard un tyran, le futur roi est dès lors assimilé au philosophe.³⁸

De ces idées Diderot fait la somme dans le projet pour l'éducation à donner au fils de Catherine II «après son mariage». Le voyage préparé puis accompli avec des compagnons spécialisés renvoie autant aux expéditions scientifiques contemporaines qu'aux voyages en Europe des seigneurs de rang élevé.³⁹ Sous la plume de Diderot le noble et le prince tendent d'ailleurs à se confondre: «Je desire-

32. Duguet, *Institution d'un prince*, p. 35-36.

33. Ainsi Mayer pense-t-il que même chez le souverain qui voyage incognito «ce qu'il conserve de la Royauté, les honneurs qu'on lui rend, sont tout autant de causes qui nuisent à sa curiosité & à son instruction: il ne voit que la surface des objets qu'on lui représente sous un jour avantageux» (*Monseigneur le comte de Falkenstein*, p. 8).

34. *Lettre de Milton, où il propose une nouvelle manière d'élever la Jeunesse d'Angleterre, écrite environ l'an 1650*, publiée à la suite de Nonney de Fontenay, *Lettres sur l'éducation des princes*, p. 173.

35. Antoine-Léonard Thomas, *Eloge de Louis Dauphin de France*, Paris, Regnard, 1766, p. 16-17.

36. Art. «Gouverneur d'un jeune homme (*Morale*)», par André Lefebvre, *Encyclopédie*, t. VII, 1757, p. 779.

37. Jean-Jacques Rousseau, «Des voyages», dans *L'Emile ou de l'éducation* (1762), Paris, Garnier, 1992, p. 598.

38. Louis-Sébastien Mercier, *L'An 2440*, Londres, 1771, chap. XXXVII, en particulier p. 357-358.

39. Tandis que pour le voyage en Arabie de 1761 Michaelis réclamait la participation d'un philologue, d'un naturaliste, d'un mathématicien, d'un médecin et d'un dessinateur (*Les Voyageurs savants et curieux. Tablettes instructives et guide de ceux que S. M. Danoise a envoyés en Arabie et autres pays voisins*, Londres, aux dépens de la Compagnie, 1768), La Rochefou-

rois donc qu'un grand seigneur, qu'un prince eût les notions élémentaires de l'architecture». ⁴⁰ Occasion de voir les malheureux autant que de connaître les différentes nations, le voyage de nature philosophique est reconnu comme propre aux despotes éclairés. Mayer place ainsi Joseph II dans la lignée de Pierre le Grand et de Frédéric II, considérés comme des exceptions ayant pu tirer profit de leurs périple en raison de leur application, de leurs connaissances étendues et de leur capacité d'observation. ⁴¹ Grâce à l'incognito et à l'absence de faste se dessinent les contours d'un modèle idéal d'apprentissage du métier de roi par le voyage. L'ensemble de ces traits se retrouve chez Mme de Genlis, qui dans *Adèle et Théodore* reproduit presque mot à mot les trois moyens développés par Duguet en vue d'assurer au prince la connaissance de ses Etats, tout en privilégiant l'expérience directe : « Allez vérifier vous-même le rapport qu'on vous a fait [...] je vois qu'en effet un Prince doit tout examiner par lui-même, s'il veut connoître la vérité ». ⁴² Le roi que Mme de Genlis met en scène va jusqu'à envoyer son fils en éclaireur dans les provinces de ses Etats avant de l'inviter à prolonger son périple dans les Etats voisins pour y voir les établissements publics et les manufactures : « je ne puis entendre les cris du peuple et les plaintes des infortunés, vous, mon fils, libre encore, remplissez le devoir sacré d'un sujet fidèle, d'un ami tendre ; instruisez-vous pour m'éclairer ». ⁴³ Mirabeau ne fait qu'emboîter le pas à ce projet éducatif : « on profitera du temps où l'héritier présomptif de la couronne ne sera pas encore sorti de la classe des simples citoyens, pour le faire voyager avec fruit, soit dans le pays qu'il doit gouverner, soit dans les Etats voisins [...] dont la vue peut lui fournir d'utiles objets de comparaison ». ⁴⁴

A la fin des années 1770 et au cours des années 1780, l'atmosphère est à l'éloge du voyage des princes, et la fiction ou les utopies rejoignent certaines pratiques réelles. Aux expériences de Joseph II déjà empereur s'ajoutent celles du comte du Nord, futur Paul I^{er} de Russie, qui en 1782 voyagea dans le Sud de l'Europe avec son épouse « pour s'y former, par l'expérience, dans l'art de connoître les hommes & de savoir par la suite les gouverner selon leurs mœurs, leurs climats & leur procurer tout ce qui pourra contribuer à leur bonheur ». ⁴⁵ Un discours générique tend à se constituer, faisant du prince une figure classique de voyageur appelé de par sa fonction à examiner « les divers penchants des peuples, les arts, les manufactures publiques et privées, le commerce, la forme interne du gouvernement et tout ce qui en se propageant auprès de leurs sujets peut en accroître le bonheur, et la splendeur ». ⁴⁶ Le lauréat d'un concours à l'Académie de Lyon en 1787 estime que les voyages sont utiles aux militaires, aux ambassadeurs et négociateurs, aux administrateurs et surtout aux chefs d'Etats. ⁴⁷ Le prestige des voyages de Pierre le Grand demeure intact encore au début du XIX^e siècle. ⁴⁸ Derrière ce

cauld visite l'Italie en 1765-1766 en compagnie d'un peintre (Boissieu), d'un naturaliste (Desmarest) et d'un littérateur (le frère de l'abbé Morellet). De son côté, Mme de Genlis fait voyager ses élèves princiers à travers la France en 1787-1788 avec un dessinateur et un chimiste sachant la botanique (*Leçons d'une gouvernante*, t. II, p. 394-395).

40. Diderot, *Mélanges pour Catherine II*, Œuvres, éd. L. Versini, t. III, p. 248.

41. Mayer, *Monsieur le comte de Falkenstein*, p. 12-13 et 52.

42. Mme de Genlis, *Adèle et Théodore*, t. III, p. 369.

43. *Adèle et Théodore*, t. IV, p. 42.

44. *Travail sur l'éducation publique trouvé dans les papiers de Mirabeau l'aîné*, publié par P.-J.-G. Cabanis, Paris, Imprimerie Nationale, 1791, p. 205-206.

45. Charles-François de Lubersac, *Discours sur l'utilité du voyage des princes*, Saint-Petersbourg et Paris, Guillot, 1782, p. XXIX.

46. *Il Viaggiatore moderno ossia la vera guida per chi viaggia con la descrizione delle quattro parti del mondo*, Venise, F. Locatelli, 1775, p. 9 (c'est moi qui traduis).

47. Il s'agit de Mathieu de Mirampal, qui obtint l'accessit à ce concours : *Extrait des discours qui ont concouru pour le prix que l'Académie [...] de Lyon a adjugé à M. Turlin [...] sur cette question : Les voyages peuvent-ils être considérés comme un moyen de perfectionner l'éducation ?*, Lyon, Aimé de la Roche, 1788, p. 42-47.

48. Voir par exemple Mario Pieri, « Dei viaggi » (1812), dans *Operette varie in prosa di Mario Pieri, Corcirese*, Milan, G. Silvestri, 1821, p. 221.

Du voyage dans les traités d'éducation

discours établi et la profusion des princes voyageurs à travers toute l'Europe, des Orléans à la famille royale anglaise et de l'Autriche à la Russie, trois ultimes observations peuvent toutefois être formulées.

A ne considérer que le rapport entre la formation du prince et le voyage, l'on est frappé par la répétition de motifs identiques dans les traités d'éducation du siècle. Par-delà les pratiques effectives des Bourbons, un intertexte peut être reconstitué, où il n'est pas toujours aisé de démêler la part des écrits fondateurs et celle de la citation inavouée. Des textes sont à cheval sur ces deux voies et certains relèvent d'une lignée d'imitateurs que l'on se doit de repérer afin de n'être pas dupe d'enchaînements ou de filiations tels que ceux qui de Duguet mènent à Mme de Genlis.

L'on s'explique d'autant mieux, et c'est le second point, les relations flottantes unissant les écrits qui s'adressent à un prince appelé à régner, à des princes du sang qui ne régneront pas mais n'en suivent pas moins des modalités éducatives propres,⁴⁹ enfin au noble, protagoniste habituel du Grand Tour. Un pont relie les traités d'éducation et des arts et essais sur le voyage qui dans la première moitié du XVIII^e siècle privilégient les lectures de récits de voyage avant de redécouvrir dans la seconde moitié du siècle le primat de l'expérience au contact du grand livre du monde. Dès lors s'instaure une circulation à double sens entre d'une part les nobles qui lisent Fénelon et de nombreux traités d'éducation du prince, d'autre part certains princes qui tendent à se couler dans le moule du voyage d'éducation que prônent Jaucourt ou Rousseau et qu'encadrent de nombreuses méthodes ou conseils, depuis Bacon et Misson au XVII^e siècle jusqu'à l'*Essai* de Berchtold à la fin du XVIII^e siècle.

Si le prince dans les traités tend à devenir un instrument au service des philosophes, il existe enfin, pendant toute la période que nous avons considérée, une ligne du voyage princier encouragée et célébrée au nom de la raison d'État et du devoir de régner, fût-ce sous la forme du voyage en chambre. Tout comme pour les autres types de voyages, dont le danger qu'ils deviennent nuisibles s'ils ne sont pas assez préparés est régulièrement rappelé, ce voyage du prince apparaît dans les traités d'éducation et les projets des philosophes comme une affaire qui se médite et se prépare soigneusement. Il ne saurait être question de distraire le futur roi de ses devoirs. Après avoir été précepteur d'un jeune noble anglais, Jean-Joseph Mounier fonde en 1797 à Weimar, au château du Belvédère, un établissement d'éducation destiné à compléter la formation des jeunes gens de divers pays d'Europe qui se vouent aux fonctions publiques. Cette suite donnée à une prise en charge de l'éducation des personnes appelées à commander suggère, malgré des contaminations, la persistance d'une spécificité du voyage princier, que les errements d'une figure à l'autre parmi les trois que nous avons envisagées ne cessent, d'un bout à l'autre du siècle, de désigner.

49. Ainsi que l'ont montré Roger Chartier, Marie-Madeleine Compère et Dominique Julia à propos des Orléans : *L'Éducation en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, SEDES-CDU, 1976, p. 177.

Table des matières

Introduction

- Catherine Volpillac-Auger, CNRS (UMR *LIRE*, n° 5611), Université Stendhal (Grenoble III):
L'institution du prince au XVIII^e siècle, de Montausier à Mirabeau 1

I. Une affaire d'Etat ?

- Gilles Bertrand, Université Pierre Mendès France (Grenoble II): Du voyage dans les traités
d'éducation aux pratiques royales et aristocratiques: le cas français au XVIII^e siècle 15
- Annie Bruter, URA CNRS 1397 – INRP, Paris: Des *arcana imperii* à l'éducation du citoyen:
le modèle de l'éducation historique au XVIII^e siècle 25
- Paola Ranzini, Université de Nice Sophia-Antipolis: Une langue pour le prince.
Problèmes et difficultés de l'enseignement de la langue italienne aux classes dirigeantes
pendant le XVIII^e siècle 35
- François Genton, Université Stendhal (Grenoble III): *Agathokrator* ou *De l'éducation des princes
destinés au trône* (1770-1771) de Basedow: novation pédagogique et résignation politique 53
- Robert Grandroute, Université de Pau: Le livre de l'Institution du Prince dans la dernière
décennie de l'Ancien Régime 63
- Antonio Musiari, Accademia di belle arti di Torino: Le belle arti come specchio del principe:
intorno alla costituzione delle Accademie di Parma, Milano e Torino 73
- Michele Rak, Università di Siena: I Consiglieri di Nerone. L'immagine del principe
del consigliere nelle lezioni di un'accademia di Palazzo (Napoli, 1698-1701) 85
- Piero Del Negro, Università di Padova: L'istituzione di un principe collettivo: la formazione
del patriziato veneziano quale classe politica nel settecento 95

II. Educations princières

- Antonella Alimento, Université de Pise: *L'Institution d'un prince* de l'abbé Duguet 105
- Andrea Merlotti, Università di Torino: L'educazione di Vittorio Amedeo II di Savoia 115
- Roberto Valabrega, Università di Torino: Gerdil, maître et éducateur du prince 123
- Raffaella Buoso, Université de Turin: Giuseppe Roberto Malines et l'éducation de Charles
Emmanuel IV 131
- Carmela Lombardi, Università di Siena: La danza nell'educazione del principe:
il *Trattato del ballo nobile* (Napoli, 1728) 139
- Raïa Zaïmova, Institut d'études balkaniques de Sofia: L'adaptation française (1718)
de l'épître du patriarche Photius dans l'éducation du jeune Louis XV 145
- Marcel Grandière, Angers: L'éducation exemplaire de Louis Joseph Xavier,
duc de Bourgogne, 1751-1761 153
- 315

L'INSTITUTION DU PRINCE AU XVIII^E SIÈCLE

Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval, IUFM de Créteil, Université de Paris XII : L'éducation du prince selon Mme de Genlis : les textes à l'épreuve de l'histoire	169
Nadejda Plavinskaïa, Institut d'histoire universelle, Moscou : Catherine II et le grand-duc Alexandre Pavlovitch : l'institution du prince russe au siècle des Lumières	175
III. L'éducation du prince au miroir de la littérature	
E. Aschieri, Université Stendhal (Grenoble III) : Un <i>Télémaque</i> travesti : Fénelon lu par l'intermédiaire de l'Arioste	183
François Raviez (Paris) : Pour un tombeau du dauphin : un Saint Louis des Lumières dans les <i>Mémoires</i> de Saint-Simon	195
Francesco Paolo Madonia, Université de Palerme : La formation libertine du prince dans <i>Ah ! quel conte !</i> de Crébillon fils	205
Dominique Hölzle, Université Stendhal (Grenoble III) : L'éducation d'Alcibiade dans les <i>Lettres athéniennes</i> de Crébillon fils	213
Youmna Charara, Université de Bordeaux III : Tradition fénelonienne et esprit philosophique : la politique dans le <i>Bélisaire</i> de Marmontel	219
Madeleine van Strien-Chardonneau, Université de Leyde : Isabelle de Charrière et l'institution du prince	225
Laurence Vanoflen, Université de Paris X : De l'idéal au miroir brisé : <i>Asychis, prince d'Égypte</i> d'Isabelle de Charrière	233
Gérard Luciani, Université Stendhal (Grenoble III) : L'institution du prince représentée par le théâtre vénitien de la seconde moitié du XVIII ^e siècle	241
IV. Le conseil du prince	
Enzo Neppi, Université Stendhal (Grenoble III) : A la recherche du prince idéal : Muratori disciple infidèle de Fénelon dans le traité <i>De la félicité publique</i>	253
Pérette-Cécile Buffaria, Université de Poitiers : Les devoirs du prince et la liberté de l'écrivain : <i>Il Principe et le lettere</i> de Vittorio Alfieri	261
Angelo Colombo, Université de Rennes II : Entre la France et l'Italie : l'éducation du prince et la fonction pédagogique des <i>Satires</i> dans les traductions de Perse (fin XVIII ^e -début XIX ^e siècle)	269
Bartolo Anglani, Université Stendhal (Grenoble III) et Università di Bari : Gorani, ovvero l'autoeducazione del principe	277
Annexe. D'Alembert, <i>Eloge d'Odet Joseph de Giry de Saint-Cyr</i>	283
Bibliographie	285
Index	305